Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 113 (1987)

Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Dans son acception première, l'architecture peut véritablement être identifiée... à une *spatialité intérieure*: il s'agit de la grotte, de la niche, de l'abri contre les intempéries, de la cabane et, disons-le par anticipation..., de l'utérus, de l'appareil digestif; non seulement cela, mais, comme l'affirme Freud dans un passage célèbre: «C'est, comme on le voit..., une question de dehors et de dedans.»²

Dans notre société, le logement est perçu comme le lieu de la vie privée par excellence; et on peut ainsi comprendre l'importance que revêt l'autonomie de la vie domestique et la signification de la dichotomie privé/public. L'accès à la maison, la porte surtout, définit l'accessibilité au logement tandis que la fenêtre se limite à définir la visibilité entre l'intérieur et l'extérieur. «Dans l'imagination de la demeure, c'est la porte qui chatoie du plus grand nombre de facettes: fermée, verrouillée, elle clôt le nid sur ses occupants, en scelle la sécurité... Elle commande ainsi les deux directions fondamentales de l'homme habitant. Le seuil franchi, on se met sous la protection du foyer ou, au contraire, on se lance dans l'aventure de l'insécurité. »3

L'habitation traditionnelle présente, en général, une succession d'espaces de transition, qui sont les garants visuels de l'intimité du logement et qui agissent donc à la fois en protecteurs de cette inti-

²G. Dorfles, «Le dehors et le dedans», Nouvelle Revue de Psychanalyse, n°9 (printemps) 1974, pp. 229-338.





Fig. 5. — En Suisse romande, la méthode de construction, le volume construit et l'implantation de l'immeuble locatif se sont transformés au cours du siècle. Exemples construits au Locle entre 1894 et 1960.

mité et en indicateurs des limites successives marquant la transition entre les domaines public et privé.

Dans le contexte des logements collectifs urbains, si la délimitation entre l'espace intérieur collectif et l'espace privé est nette, la communication entre eux par des éléments architecturaux a, néanmoins, une double fonction de séparation et d'union, d'interruption et de continuité, de juxtaposition et d'interpénétration. La suppression progressive de cette double fonction a eu pour effet de dévaloriser l'espace collectif intérieur.

La différence entre un logement populaire du milieu du XIXe siècle et un logement contemporain tient moins aux apports techniques — comme les réformateurs de l'hygiène le suggèrent souvent — qu'à la répartition des espaces intérieurs et la séparation entre l'extérieur et l'intérieur, les domaines public et privé, donc à la redéfinition du seuil que nous franchissons tous les jours.

Adresse de l'auteur: Roderick J. Lawrence Centre universitaire d'écologie humaine Université de Genève Rue Saint-Ours 5 1211 Genève 4

Actualité

Centrales nucléaires: projets et assurance de qualité

Lors de la conférence de presse, le 29 mai 1986 à Berne, de l'Association suisse pour l'énergie nucléaire (ASPEA), M. Michael Kohn, président du comité de patronage du PQS (Projektentwicklung und Qualitäts-Sicherung – Déroulement du projet et assurance de qualité pour les centrales nucléaires), a présenté le sens et les objectifs du projet PQS. Nous résumons ici le contenu de son exposé.

En Suisse, cinq centrales nucléaires d'une puissance totale d'environ 3000 MW fournissent depuis plus de vingt ans un service irréprochable, avec une disponibilité d'exploitation bien supérieure à la moyenne mondiale, contribuant pour presque 40 % à un approvisionnement électrique sûr et économique de notre pays.

Dès 1982, après vingt ans d'énergie nucléaire et quelque cinquante «années-réacteur», les

partenaires — maître de l'œuvre, architectes, ingénieurs, fournisseurs et pouvoirs publics — regroupés sous le sigle PQS, se sont réunis en un groupe de travail dirigé par M. Kurt Küffer, directeur des Nordostschweizerische Kraftwerke AG (NOK), assisté par le professeur Hugo Tschirky (animateur des travaux) et M. Théodore Hürlimann (secrétaire).

L'objectif premier du groupe de travail PQS a été de rendre plus efficace la collaboration entre parties concernées en vue de moderniser les installations existantes, d'en construire de nouvelles, de coordonner et optimiser l'utilisation en fonction des dernières connaissances acquises.

Il s'agissait également de formuler des solutions permettant de construire une centrale nucléaire en cinq ans pour un coût de base fixé au départ à Fr. 3500.— par kW de puissance installée, tout en respectant strictement les dispositions légales et en tenant compte des exigences élevées auxquelles doivent satisfaire, en matière de sécurité, les centrales nucléaires nouvellement construites. Relevons que l'initiative du projet PQS vient, non pas de l'Etat ni des milieux politiques, mais des

parties concernées elles-mêmes. Tous issus de l'économie ou des pouvoirs publics, les participants sont des collaborateurs volontaires, travaillant dans un esprit de milice. Leur indépendance et leur responsabilité (notamment celle des instances de sécurité)

sont donc entières.

Les activités du groupe de travail PQS ont été suivies par un comité de patronage formé par MM. Michael Kohn, président de la commission consultative de l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs (IFR), dont émane l'initiative du PQS, Eduard Kiener, directeur de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et Rudolf von Werdt, président de la direction des Forces motrices bernoises (FMB).

Le projet PQS doit être apprécié comme une tentative réussie d'améliorer l'efficacité de la collaboration et de faire fructifier les qualités de l'énergie nucléaire, pour la sécurité de l'homme et la vraie sauvegarde de l'environnement.

La participation, clé du développement

Le dernier bulletin d'Helvetas «Partenaires» lest consacré au thème de la «participation» dans le Tiers-Monde.

Comme on le sait, de nombreux projets de développement se sont heurtés par le passé à des difficultés ou ont même échoué, parce qu'ils ne s'étaient pas fondés sur l'initiative propre et les besoins élémentaires des «groupes visés». Les programmes d'Helvetas décrits dans sa dernière publication montrent que la participation active de la population, quiimplique une étroite collaboration entre partenaires, où tous ont voix au chapitre, est une condition inaliénable ou la clé même du développement. Par ailleurs, ces exemples révèlent également les difficultés rencontrées dans la mise en pratique quotidienne, sur le terrain, de principes théoriques d'un tel idéal.

¹« Partenaires » nº 106, Helvetas, av. de la Gare 38, case postale 866, 1001 Lausanne. Tél. 021/23 33 73.

³J. Pezeu-Massabuau, «La Maison, espace social», Presses Universitaires de France, Paris, 1983, p. 56.